

en ligne en ligne

BIFAO 11 (1914), p. 39-48

Pierre Montet

Les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LES POISSONS

EMPLOYÉS DANS L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE

PAR

M. PIERRE MONTET.

Le but de cette notice est d'identifier les dix poissons qui se présentent le plus souvent dans les textes hiéroglyphiques. Il serait parfois assez difficile par le seul examen des inscriptions de déterminer quelles espèces ont servi de modèles. En ce cas un moyen détourné permet d'arriver au but. Chaque hiéroglyphe n'est qu'un dessin plus petit. Les poissons qui servirent dans l'écriture figurent tous dans les scènes de pêche de l'Ancien Empire, où la plupart des espèces vivant dans le Nil sont représentées à grande échelle et avec cette minutieuse exactitude qui était habituelle aux Égyptiens quand ils reproduisaient des animaux. Il suffira donc d'identifier chaque signe avec un des poissons figurés dans ces scènes et de demander aux naturalistes qui les ont étudiées de quelle espèce il s'agit (1).

Le signe: Petrie, Medum, pl. 11; M. Murray, Saqqara mastabas, pl. 38, fig. 32; Davies, Ptah-hetep, I, pl. 9, fig. 152; Griffith, Hieroglyphs, pl. VII, fig. 98. Le poisson: von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 42; Davies, Deir el Gebrawi, I, pl. 3. 4; II, 4. 5.

La hauteur du corps est contenue deux fois ou deux fois et demie dans la longueur totale. Le profil supérieur du museau est droit ou un peu convexe.

(1) Consulter von Bissing, Gem-ni-kaï, I, p. 39-41; Gaillard, Les poissons du tombeau de Mera à Saqqarah, dans la Faune momifiée de l'ancienne Égypte, quatrième série, p. 123-141. J'ai puisé

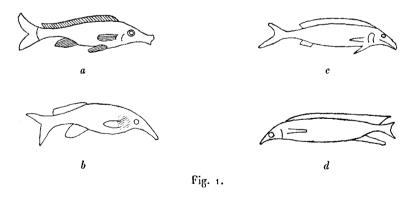
d'utiles renseignements dans un travail encore inédit où M. Gaillard étudie une scène de pêche de l'Ancien Empire d'après un moulage de l'Université de Lyon. La nageoire dorsale s'étend jusqu'à la nageoire caudale qui est arrondie. On a reconnu dans ce poisson le *Tilapia nilotica* Linné. Son nom \(\) \(\), se trouve dans les papyrus médicaux (*Ebers*, 71, 20; 97, 18; *Pap. méd. Berlin*, 10, 2).

Le signe: Petrie, Medum, pl. 9. 12; Murray, Saqqara mastabas, pl. 38, fig. 31; Davies, Ptah-hetep, I, pl. 9, fig. 151.

Le poisson : von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 41; il figure en nombreux exemplaires dans toutes les scènes de pêche.

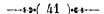
La hauteur du corps est contenue de quatre à cinq fois et demie dans la longueur totale. Il y a deux nageoires dorsales; la seconde est au-dessus de la nageoire anale. Nageoire caudale fourchue. Le corps est divisé dans le sens de la longueur par quatre ou cinq lignes parallèles qui vont de la tête à la nageoire caudale. Les naturalistes y ont reconnu le Mugil cephalus Linné. Le papyrus Ebers (82, 9) orthographie son nom

Le signe : Les exemplaires de la fig. 1 proviennent : a du tombeau de Ti (chanson des

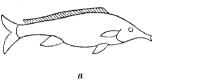


bergers), b du tombeau de Mera (même texte), c de Deir el Bahari, d du tombeau de Séthosis I^{er (1)}.

⁽¹⁾ Toutes les figures ont été exécutées d'après des dessins originaux et des photographies.



Le poisson: fig. 2: a d'après le tombeau de Ti, b d'après le tombeau de Mera; cf. von Bissing, Gem ni-kaï, I, pl. 26, fig. 44.



b b

Fig. 2.

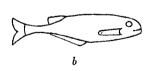
La hauteur du corps est comprise un peu plus de trois fois dans la longueur totale (et quatre fois d'après les signes d'époque récente). La nageoire dorsale se compose de rayons fort nombreux; elle est plus longue dans les échantillons du tombeau de Ti que dans ceux du tombeau de Mera. Nageoire caudale fourchue. D'après MM. von Bissing et Gaillard il s'agit du Mormyrus kannume ou cashive. Dans la chanson des bergers le signe — sert à écrire le nom du poisson, sans l'aide d'éléments phonétiques. A partir du Moyen Empire il est employé avec la valeur — \(\begin{align*} \begin{align*} (1) \\ \end{align*}.



Le signe : sig. 3 : a d'après le tombeau de Mera, inscription de l'entrée, b d'après un basrelief de Sanousrit I^{er} à Karnak (à côté du troisième pylône) qui contient la phrase







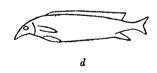


Fig. 3.

(1) Avant cette époque je ne connais pas d'exemple où le mormyre soit employé comme signe phonétique avec la valeur h_2^2 . L'exemple le plus ancien se trouve à Assiout, éd. Griffith,

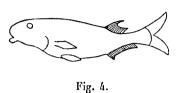
I, 292. Étant donné que les poissons bs et but ont été remplacés par d'autres au bout d'un certain temps, la lecture du signe — dans la chanson des bergers demeure douteuse.

Bulletin, t. XI.

6

Le poisson : fig. 4, d'après le tombeau de Ti; cf. von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 40.

Les signes a et b de la figure 3 rappellent assez exactement le poisson re-



produit sur la figure 4 : la hauteur du corps est comprise trois fois et demie à quatre fois dans la longueur totale. Museau arrondi. Lèvre inférieure proéminente. La nageoire dorsale est placée près de la nageoire caudale, au-dessus de l'anale. Nageoire caudale fourchue.

MM. von Bissing et Gaillard ont identifié des poissons identiques à celui que reproduit la figure 4 avec l'Hyperopisus bebe Lacépède. Il y a encore des traces de rouge sur le signe de Karnak. Le poisson lui-même est gris rosé; sa nageoire pectorale et sa nageoire caudale sont rouges à la base.

Le graveur qui exécuta le signe c a mal observé les caractéristiques de ce poisson. Vers la fin du Nouvel Empire, comme on ne savait plus à quelle espèce se rapportait le signe $bs:b\acute{s}$, on employa avec cette valeur le poisson - (fig. 3, d).

5° LE POISSON

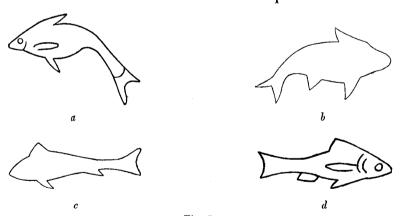
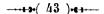


Fig. 5.

beau d'Ankh-ma-hor à Saqqarah (inscription de l'entrée), c d'après le tombeau de Hâpi-Djefa à Assiout (), d d'après Deir el Bahari ().



Le poisson: fig. 6: a d'après le tombeau de Mera (cf. von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 48); b d'après le tombeau de Ti.



Il semble que deux espèces ont été employées pour ce signe, de même que pour le signe $bs^{(1)}$. Le signe a de la figure 5 rappelle assez bien l'espèce reproduite sur la figure 6, a, qui est le Schilbe Mystus. Le corps est haut et très souple. La nageoire dorsale, mince et droite, se trouve exactement au-dessus de la nageoire anale; la nageoire caudale est fourchue. Malheureusement, sur aucun des quatre signes du tombeau de Ti on ne distingue la nageoire anale; or, c'est surtout par cette nageoire que les représentations égyptiennes du Schilbe se distinguent de celles du Bynni (fig. 6, b), auxquelles se rapportent les autres exemples du signe \int . Les signes b, c et d de la figure 5 présentent, en effet, les caractères suivants : le corps est haut, comprimé; nageoire dorsale très élevée; nageoire pectorale pointue; la nageoire caudale est

fortement échancrée , mais différente de la nageoire des poissons

- Let] ---, qui est fourchue:

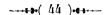


Le signe : fig. 7, d'après l'obélisque sud d'Hatchepsouit à Karnak ([1]]. Le poisson : fig. 8 d'après le tombeau de Ti; cf. von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 47.

Le signe de l'obélisque de Karnak est assurément très imparfait. Les détails

(1) J'avais cru que les signes du Moyen et du Nouvel Empires reproduisaient la même espèce que les signes du tombeau de Ti, mais d'une façon défectueuse. C'est M. Loret qui me fit remarquer qu'il y avait en réalité deux espèces.

6.

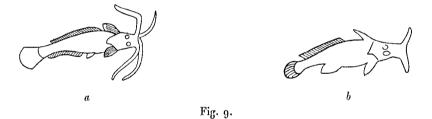


intérieurs manquent; les nageoires dorsale et anale ont été oubliées. Toutefois la silhouette générale et la forme de la nageoire caudale permettent d'y voir



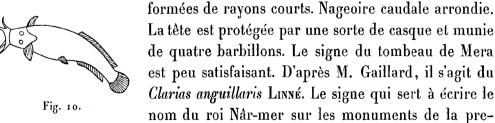
7° LE POISSON .

Le signe : fig. 9 : a d'après le tombeau de Ti (), b d'après le tombeau de Mera (même mot, sans).



Le poisson : fig. 10, d'après le tombeau de Ti; cf. von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 38.

Corps souple et allongé. Les nageoires dorsale et anale sont longues et



mière dynastie se rapporte, d'après M. Loret et M. Gaillard, à un autre poisson, l'Heterobranchus bidorsalis, qui possède une seconde nageoire dorsale. Le

poisson n'r, avec l'orthographe , est mentionné dans les papyrus médicaux : Hearst, 13, 10; Ebers, 80, 8; 82, 9; 88, 8.

8° LE POISSON

Le signe : fig. 11, d'après le tombeau de Ti () , un autre exemple très soigné se trouve au mastaba du Musée de Leyde (Die Denkmäler des alten Reichs, pl. 14) dans la légende v .

Le poisson: fig. 12, d'après le tombeau de Ti; cf. von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 45.



Fig. 11.

La hauteur du corps est contenue un peu plus de deux fois dans la longueur totale. La tête est protégée et munie de quatre



Fig. 12.

barbillons. La nageoire dorsale est formée d'une forte épine et de rayons mous. Nageoire caudale fourchue. Il s'agit, d'après MM. von Bissing et Gaillard, du Synodontis schall Bloch-Schneider. Le nom de ce poisson s'écrit a dans les papyrus médicaux: Ebers, 65, 14; Berlin, 6, 11; Hearst, 6, 4.

Le groupe \longrightarrow , assez fréquent dans les légendes de l'Ancien Empire, ne prouve pas que le poisson \leadsto ait eu aussi la valeur \searrow \longleftarrow ; le signe \leadsto doit alors se lire *mhit* et désigne l'ensemble des poissons, non une espèce déterminée.

9° LE POISSON L

Le signe: Petrie, Medum, pl. 12, et frontispice, n° 7.

Le poisson: Petrie, Medum, pl. 12; von Bissing, Gem-ni-kaï, I, pl. 26, fig. 39.

L'identité du signe et du poisson est certaine dans le bas-relief de Meidoum. On a reconnu depuis longtemps dans ces représentations le Lates niloticus dont le nom égyptien, qui est a Meidoum, s'écrit au Nouvel Empire (Ebers, 97, 10; Hearst, 6, 3).

10° LE POISSON ŠRĶ.

Le mot \bigcap est habituellement déterminé par le signe \Longrightarrow , où l'on s'accorde à voir un scorpion. Dans le temple de Séthosis I^{er} à Abydos j'ai relevé deux



exemples où ce même mot a pour déterminatif le poisson reproduit sur la figure 13. Comme le poisson son , ce poisson est muni de barbillons et d'une carapace qui protège la tête. Par contre, la nageoire caudale est échancrée au lieu d'être arrondie; les nageoires ventrale et anale ont été oubliées. Ces dif-

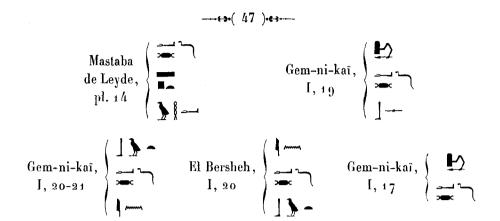
férences ne signifient peut-être pas que nous avons affaire à une espèce nouvelle; les Égyptiens de la XIX^e dynastie ne savaient plus reproduire les animaux avec la fidélité qu'on loue chez les artistes de l'Ancien Empire. On peut donc admettre que les Clarias anguillaris portaient deux noms, un nom spécifique, , , et un nom épithète .

LE MOT RM ET LE MOT MHIT.

Ces deux mots désignent l'ensemble des poissons, sans distinction d'espèce. Ils sont écrits, le plus souvent sans éléments phonétiques, au moyen de trois poissons, plus rarement au moyen de deux ou d'un seul. La question se pose naturellement de savoir quelles sont les espèces employées.

A. Le mot rm se trouve dans les tombeaux de Ti et de Mera (chanson des bergers) et à Deir el Gebrawi (t. II, pl. 5), écrit chaque fois avec trois signes :

B. Le mot mhit se trouve écrit avec les signes :



Quand le mot mht est écrit au moyen d'un seul poisson, dans les groupes ou con le signe employé est toujours le signe (Mastaba de Leyde: Die Denkmäler des alten Reichs, pl. 14; CAPART, Rue de tombeaux, pl. 87; Gem-ni-kaï, pl. 19; tombeau de Ti, deux fois). En résumé, les signes qui servent à écrire les mots signifiant «poissons», classés par ordre de fréquence, sont:

CONCLUSION.

espèces de poissons figurées par les signes \longrightarrow , \longrightarrow , et \bowtie , noms qui, à ma connaissance, ne se trouvent ni dans les textes égyptiens ni dans les textes coptes (1). Ces signes ne sont pas des déterminatifs généraux, tels que \mathfrak{T} ou \mathfrak{T} , comme on l'admet encore dans des ouvrages récents. Ils ne déterminent pas les mots signifiant «honte» ou «dégoût»; ce sont des déterminatifs phonétiques.

Les modifications que subit l'écriture égyptienne après l'Ancien Empire atteignirent naturellement les signes que nous avons étudiés. Aux vieux signes spéciaux se substituèrent des déterminatifs généraux. Les papyrus médicaux du Nouvel Empire nomment fréquemment des poissons. Les signes phonétiques qui servent à en écrire le nom ne sont plus accompagnés, comme à l'époque ancienne, du signe spécifique qui représentait l'animal aussi bien que possible; ils sont suivis d'un déterminatif qui est le même pour tous les noms de poissons. Par imitation, on créa, pour déterminer ces mêmes mots dans l'écriture hiéroglyphique, un signe qui, ne se rapportant à aucune espèce, servait à toutes, et qui avait des proportions et des nageoires quelconques. Les signes phonétiques eux-mêmes, à l'exception peut-être de , furent de plus en plus mal dessinés et de fréquentes confusions eurent lieu dès la fin du Nouvel Empire.

PIERRE MONTET.

(1) M. Loret et M. Lacau m'ont signalé que le nom de poisson špt se trouve dans le papyrus géographique de Tanis (pl. XII, fragment 32).